

Centre de prélèvements adultes

Tél. 05 56 79 54 04

Du lundi au vendredi (hors jours fériés),
de 7h30 à 16h30

Pr Francis Mégraud, chef de service
Catherine Lemieux, cadre de santé

Pierre Apesteguy, technicien de laboratoire
Nadine Garma, infirmière diplômée d'État
Christine Rey, infirmière de bloc opératoire
diplômée d'État

Unité de surveillance biologique

Tél. 05 56 79 49 32

Du lundi au vendredi (hors jours fériés),
de 8 h 00 à 16 h 00

Pr Hervé Fleury, chef de service
Catherine Lemieux, cadre de santé

Nathalie Andrieu, technicienne de laboratoire
Chantal Filipowski, infirmière diplômée d'État



Pôle biologie et pathologie

Centre de prélèvements adultes
& Unité de surveillance biologique

Groupe hospitalier Pellegrin

Tripode, 1er sous-sol

Place Amélie Raba-Léon 33076 Bordeaux cedex

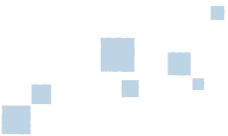
www.chu-bordeaux.fr

www.chu-bordeaux.fr

Cette plaquette permet de vous informer sur le fonctionnement du centre de prélèvements adultes et de l'unité de surveillance biologique.

Dans ce lieu en dehors de toute hospitalisation muni d'une prescription médicale vous avez la possibilité de venir faire :

- **Sans rendez-vous** vos prélèvements sanguins, urinaires, gynécologiques
- **Uniquement sur rendez-vous** vos prélèvements ongles, phanères au : **05 56 79 56 67**



Avant de venir pour votre prélèvement, **consultez votre ordonnance médicale**

Certaines analyses nécessitent des procédures particulières de recueil :

- **jeun*** (ex : glycémie, bilan lipidique, homocystéine...)
- **horaire** (ex : cortisol à 8 heures...)
- **spécificités de prélèvements** (ex : tests d'hyperglycémie provoquée, primperan), auxquels cas il peut être nécessaire de prendre un rendez-vous

Dans le doute, n'hésitez pas à nous contacter (cf coordonnées au verso).

Les prélèvements sont assurés sur prescription médicale **uniquement, sans ce document, aucun prélèvement ne sera réalisé.**

* **L'état de jeun correspond à une période de 12 h sans manger, sans boire.**

Le jour de votre venue, **il est impératif de réaliser une fiche de consultation externe** du jour dans le hall du Tripode (feuille d'étiquettes)

Pour cela, vous aurez besoin de :

- votre carte vitale,
- votre carte nationale d'identité (ou passeport),
- un document d'assurance complémentaire (mutuelle),
- votre ordonnance médicale.

Nous vous remercions de contrôler l'exactitude de votre nom, nom marital, prénom et date de naissance. En cas d'erreur, il faut les refaire.

Enfin, descendez par l'escalier en colimaçon, ou l'ascenseur panoramique, au niveau -1.

Présentez-vous jusqu'à la ligne de confidentialité, matérialisée au sol, pour nous fournir vos ordonnances et étiquettes.

Nous vous appellerons ensuite à votre tour.

Les prélèvements sont réalisés par du personnel compétent et habilité (infirmier, technicien de laboratoire, biologiste).

Parfois des personnes arrivées après vous peuvent passer avant. Ne soyez pas surpris Il y a deux services différents, et/ou ces personnes ont pris rendez-vous.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour réduire le délai d'attente. Malgré nos efforts s'il vous paraît trop long, n'hésitez pas à nous le signaler de façon courtoise.

Dans le cadre des prélèvements il n'y a pas de caractère d'urgence. En cas d'urgence, n'hésitez pas à consulter votre médecin prescripteur.